

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

RESTRICTED

L/4658
28 April 1978

Limited Distribution

ORGANISATION OF THE ISLAMIC CONFERENCE

Request for Observer Status

The Director-General received a request from the General Secretariat of the Organisation of the Islamic Conference to be granted observer status to the annual sessions of the CONTRACTING PARTIES.

In its request the General Secretariat draws attention to its activities in the economic field, in particular its efforts to strengthen economic co-operation among its member States, the establishment of the Islamic Chamber of Commerce and Industry and of the Statistical, Economic and Social Research and Training Centre in Ankara.

This request would be considered under Rule 9 of the Rules of Procedures for Sessions of the CONTRACTING PARTIES (BISD, 12S/11).

ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE

Demande à l'effet d'obtenir le statut d'observateur

Le Secrétariat général de l'Organisation de la Conférence islamique a adressé au Directeur général une demande à l'effet d'obtenir le statut d'observateur aux sessions annuelles des PARTIES CONTRACTANTES.

Dans sa demande, le Secrétariat général fait état de ses activités d'ordre économique, en particulier de ses efforts pour renforcer la coopération économique entre les Etats membres; il signale à cet égard la création à Ankara de la Chambre islamique de commerce et d'industrie et du Centre de recherche statistique, économique et sociale et de formation pour les pays islamiques.

Cette demande serait examinée au titre de l'article 9 du règlement intérieur des sessions des PARTIES CONTRACTANTES (IBDD, Supplément n° 12, page 11).